

Journée d'échanges SAGI/ORMVAs/AFEID
Gestion Durable de l'Irrigation pour une Meilleure Résilience de l'Agriculture en Afrique

**Les Offices Régionaux de Mise en Valeur
Agricole**

Zakaria El Yaakoubi, DIAEA, Maroc

**Événement en marge de la 5^{ème} Conférence régionale Africaine de la CIID Musée de
l'Eau/Marrakech- 25 Novembre 2021**



Plan

I. L'irrigation au Maroc

II. Système d'irrigation au Maroc

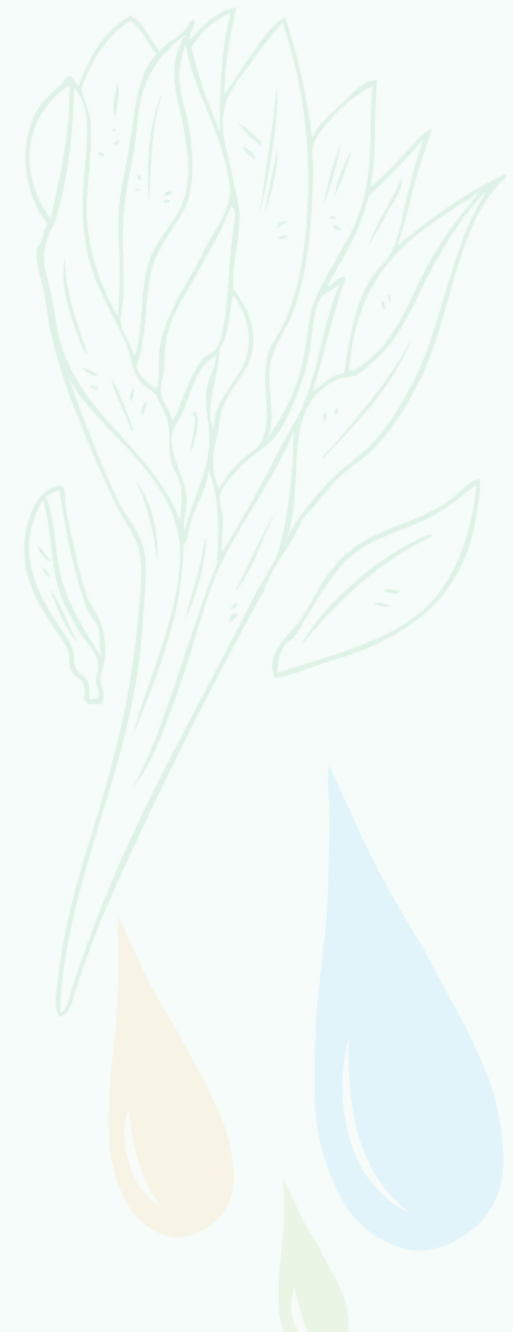
III. Contexte de création des ORMVAs

IV. Missions et attributions des ORMVAs

V. Statut des ORMVAs

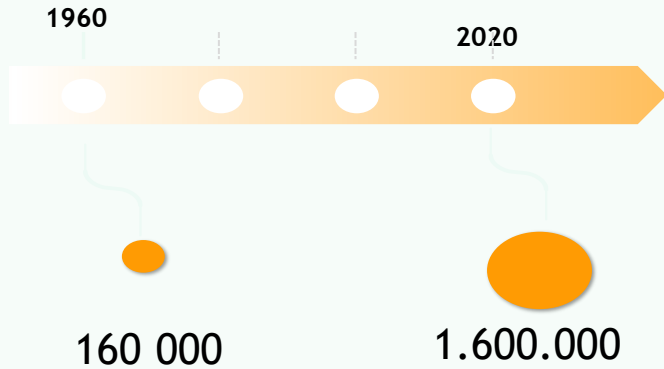
VI. Bilan des ORMVAs

VII. Performance des ORMVAs

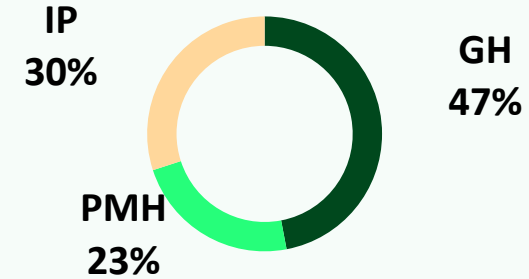


I. L'irrigation au Maroc

SAU Irriguée (Ha)



70 % Aménages par l'Etat (Réseaux *Collectifs*)



UNE POLITIQUE D'IRRIGATION PROACTIVE



Politique volontariste (irriguer 1 Million d'Ha) :

- Création d'Agences d'irrigation : ORMVA
- Extension des périmètres irrigués
- Promulgation du Code des Investissements Agricoles

Réhabilitations majeures des infrastructures d'irrigation

Grandes Réformes :

- Modernisation des systèmes irrigués collectifs
- Conversion massive à l'irrigation goutte à goutte
- Extension des terres irrigués à l'aval de nouveaux barrages
- PPP pour développer l'irrigation

Investissement dans l'efficacité de l'eau et de l'énergie (pour préserver les ressources naturelles et augmenter la productivité de l'eau d'irrigation)

II. Système d'irrigation au Maroc



GRANDE HYDRAULIQUE (42 %): *(Infrastructures d'irrigation modernes, approvisionnement en eau des agriculteurs par des réseaux d'irrigation collectifs, Equipement interne des exploitations, Mise en valeur agricole);*

- 9 Grands périmètres irrigués développés par l'Etat dans le cadre du Code des Investissement Agricoles;
- 9 Offices régionaux de mise en valeur agricole (ORMVAs).



PETITE ET MOYENNE HYDRAULIQUE (23 %):

- Périmètres irrigués de (200 à 2000 ha) aménagés par l'Etat avec petites et moyennes infrastructures d'irrigation pour l'approvisionnement et la distribution d'eau aux exploitations agricoles ;
- Systèmes d'irrigation gérés et entretenus par les associations d'usagers « AUEA ».



IRRIGATION PRIVEE (35 %)

- Exploitations agricoles équipées par des investissements privés, et utilisant principalement les eaux souterraines;
- Mise en valeur et intensification élevées;
- Rôle important dans les exportations agricoles.

III. Contexte de création des ORMVAs

La création des ORMVAs suit un contexte:

- **Politique:** Années 60 volontarisme de l'Etat pour l'irrigation de 1 million d'hectares dans un objectif d'autosuffisance alimentaire (sécurité alimentaire);
- **Hydraulique:** valorisation du potentiel en ressources en eau limité;
- **Juridique:** Code des Investissements Agricoles 1969;
- **Institutionnel:** Réforme institutionnel de la centralisation à la régionalisation de la gestion de l'irrigation ONI vers ORMVA.



ORMVA: Bras armés de la politique de l'Etat en matière du développement de l'agriculture irriguée.

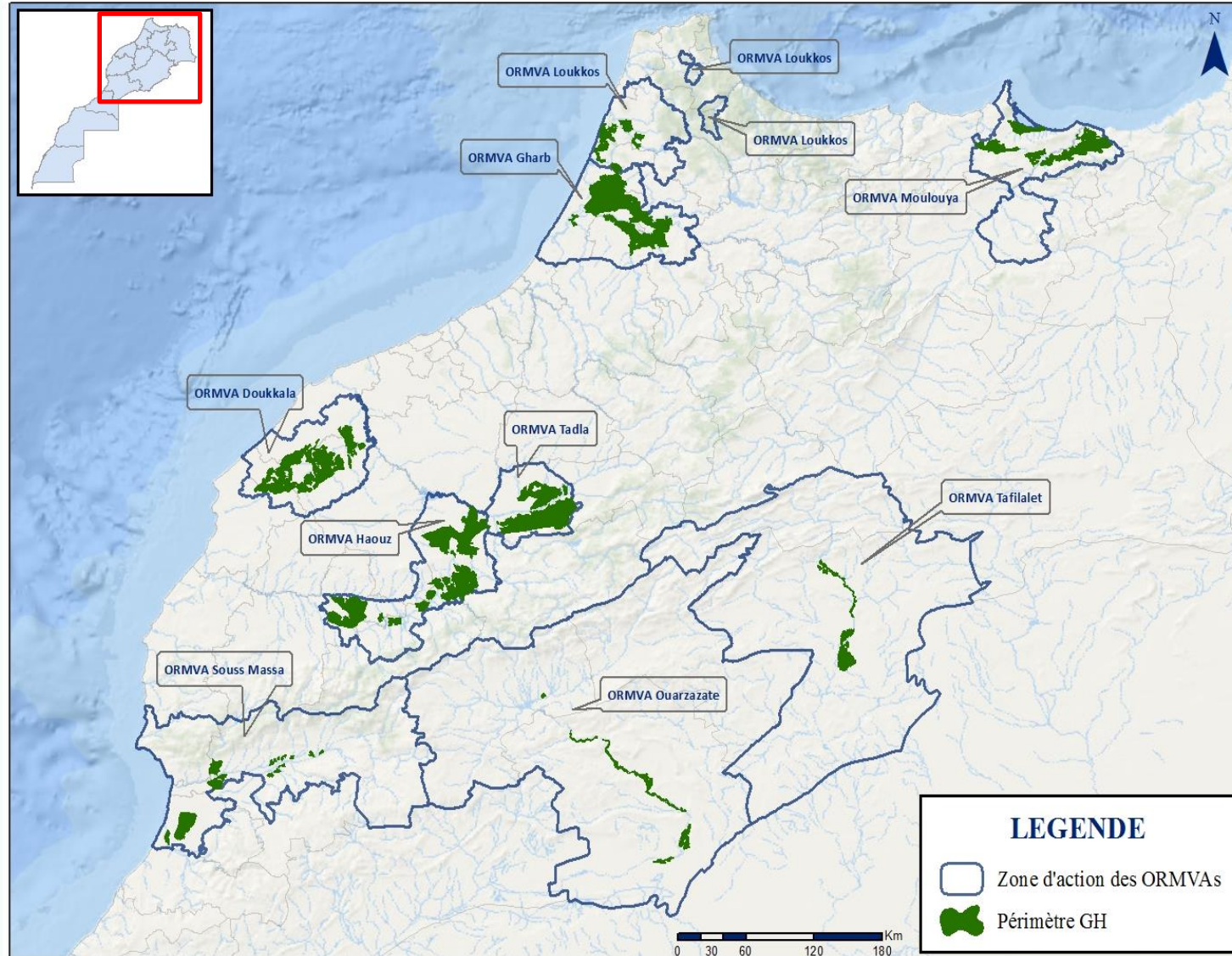
IV. Missions et attributions des ORMVAs

➤ 3 principales missions sont attribuées aux ORMVAs:

- Aménagements des périmètres irrigués;
- Exploitation et maintenance des réseaux d'irrigation;
- Développement agricole et accompagnement des agriculteurs.

Intégration sous la même autorité des missions de (i) transport et distribution de l'eau d'irrigation, (ii) de la gestion des réseaux et de la police de l'eau, ainsi que (iii) de la mise en valeur et encadrement des agriculteurs.

➤ 9 ORMVAs couvrent le territoire des 9 périmètres irrigués de la grande hydraulique.



V. Statut des ORMVAs

Les ORMVAs sont des établissements publics dotés de la personnalité civile et de l'autonomie financière ;

- ✓ **Ressources financières** : les principales recettes financières des ORMVAs sont (i) les redevances d'eau d'irrigation; et (ii) les Subventions de l'Etat.
- ✓ **Tarification de l'eau d'irrigation**: Redevance pour usage de l'eau réglementée par la loi;
 - Principe: le recouvrement des coûts d'entretien, d'exploitation et d'amortissement;
 - Tarif fixé: par arrêté interministériel et indexé sur l'inflation.

VI. Priorité d'actions des ORMVAs en évolution

1960-2000

- ✓ A la réalisation des aménagements hydro agricoles (objectif 1 million d'hectares équipés avant 2000);
- ✓ Introduction de nouvelles cultures & intensification culturale (Sécurité alimentaire) ;
- ✓ Exploitation & maintenance & réhabilitation des systèmes d'irrigation;
- ✓ Conseil et accompagnement des agriculteurs pour la mise en valeur.

De 2008
(PMV) & (GG)

- ✓ Mise à niveau & modernisation des systèmes d'irrigation
- ✓ Accélération de la promotion de l'économie d'eau et de l'adaptation au changement climatique;
- ✓ Amélioration de l'efficacité hydrique et énergétique.

VII. Performance des ORMVAs



Les ORMVAs ont atteint des performances :

- *Aménagement, gestion et irrigation des périmètres de la Grande Hydraulique* : **Superficie de 680 000 ha**;
- *Recouvrement des redevances d'eau* : En moyenne **80 %**;
- *Efficiency de distribution* : **de 80%**.

VII. Perspectives d'évolution

- Environnement institutionnel a évolué
- Forte pression sur les ressources en eau et en sol;
- Réduction des effectifs en ressources humaines (- 60 %)
- Plus de place pour l'externalisation et le PPP





Merci beaucoup

